

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes porté-e candidat-e au prochain scrutin municipal qui aura lieu en mars prochain et à ce titre nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Vous n'ignorez pas qu'APF France handicap est une association de soutien et de défense des droits des personnes en situation de handicap. Depuis plus de 85 ans, elle œuvre dans ce sens et sa tâche est immense. Alors que, bien souvent, depuis 1975 nous n'attendons que la simple application des lois existantes.

Aujourd'hui la volonté des personnes en situation de handicap est de simplement vivre comme tout le monde. De choisir librement son mode de vie, de participer à la vie de la cité. D'en être acteur en agissant pour une société inclusive, ouverte à toutes et tous, porteuse d'un autre modèle de vivre ensemble.

Le premier magistrat d'une commune est celui qui impulse une politique volontariste globale du handicap.

Décisionnaire sur l'accessibilité des ERP publics, il peut influencer sur ceux du privé. Il peut mettre en place l'accueil des enfants en situation de handicap lors des activités périscolaires, recenser l'offre de logements accessibles, inciter les citoyens handicapés à la participer à la vie de sa commune, à l'insertion professionnelle.

Si notre association se revendique apertisane, elle a aussi un devoir d'information de ses adhérents sur les projets politiques des candidats aux élections locales les concernant.

C'est à ce titre que depuis quelques semaines, nous contactons l'ensemble des candidats pour connaître leurs propositions en matière de politiques du handicap. C'est pourquoi nous vous proposons aussi de vous engager concrètement en signant le livret d'engagement que vous trouverez ci-joint.

**Désormais nous vous proposons de rencontrer nos adhérents en nos locaux départementaux, rencontre au cours de laquelle vous pourriez exposer vos projets et signer notre charte d'engagement à les réaliser.**

Il ne s'agira pas d'un débat, encore moins contradictoire, mais d'une affirmation de votre volonté politique en faveur du handicap que vous êtes invité à nous présenter le :

**Jeudi 13 février 2020 à 18 heures  
au 60 chemin du Commandant Joël Le Goff, 31100 Toulouse**

Nous espérons vivement qu'à cette occasion nos adhérents pourront entendre votre programme en leur faveur et se faire une opinion de citoyen pleinement informé.

Merci de nous confirmer votre participation avant le 6 février à [dd.31@apf.asso.fr](mailto:dd.31@apf.asso.fr) ou au 05 34 50 85 50.

Sonia LAVENIR,  
Représentante départementale



Pascal Vincens  
Directeur de la délégation

